



Tribunal international chargé de
poursuivre les personnes présumées
responsables de violations graves
du droit international humanitaire
commises sur le territoire de
l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Affaire n° : IT-95-5/18-PT
Date : 29 septembre 2009
Original : FRANÇAIS
Anglais

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE III

Devant : M. le Juge O-Gon Kwon, Juge de la mise en état
Assisté de : M. John Hocking, Greffier
Ordonnance rendue le : 29 septembre 2009

LE PROCUREUR

c/

RADOVAN KARADŽIĆ

DOCUMENT PUBLIC

**ORDONNANCE FIXANT LA DATE DE LA CONFÉRENCE PRÉALABLE AU
PROCÈS**

Le Bureau du Procureur

M. Alan Tieger
M^{me} Hildegard Uertz-Retzlaff

L'Accusé

Radovan Karadžić

